

# LE CHANVRE

## De la plante à la toile



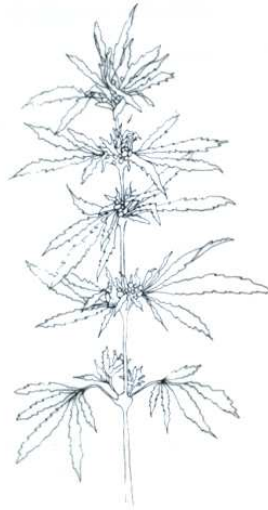
# La culture du Chanvre

Le chanvre a son origine en Asie Centrale. En 1500 av. JC, cette plante était déjà connue et c'est à cette époque qu'elle est apparue en Europe.

L'espèce "cannabis" se divise en deux sous espèces: le **cannabis sativa** qui est le chanvre commun duquel on tire les fibres textiles ; et le **cannabis indica** qui a une toute autre destination puisqu'il est employé dans la fabrication du hachisch. (Néant, 1972, pl)



Cannabis sativa



Chanvre cultivé

## 1) Le climat

Le chanvre est une plante robuste qui s'adapte bien au climat frais et humide du Perche. Il se développe mieux dans des endroits abrités, vallons et bas-fonds que sur des terrains exposés à des vents fréquents qui rendent son écorce grossière.

## 2) Les sols

Le chanvre se plaît sur des terres fraîches et riches en humus, qu'elles soient calcaires, argileuses, schisteuses ou sablonneuses.

## 3) Les labours préparatoires

Les travaux de préparation du sol doivent être effectués soigneusement. Tout d'abord, fin automne début hiver, le chanvre demande une fumure copieuse et un labour profond. Après le repos de la terre au cours de l'hiver, on procède à un ou même deux labours de printemps, au hersage et enfin à un nivellement. Le terrain est maintenant prêt à recevoir le chènevis. (Néant, 1972, pl)

#### 4) Les semailles

Elles se déroulaient après les dernières gelées tardives, du 15 avril au 15 juin. Les graines étaient semées plus ou moins dru selon que l'on voulait de la **filasse fine** ou de la graine.

*"On avait plus qu'à attendre pour voir pousser de belles tiges droites de plus de deux mètres de haut. Au moment de la floraison, un peu avant la récolte qui se fait en septembre, la chènevière exhalait une odeur très forte qui pouvait produire, surtout chez les femmes, une sorte d'ivresse avec des vertiges, (C. Laborde, *Le chanvre*, mémoires de la société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse, 1956.)*

#### 5) Les récoltes

Contrairement au blé, le chanvre n'est pas coupé à la faucille ou à la faux, mais arraché par poignée à la main, de façon à ce que toute la tige soit utilisable, y compris la portion fixée sur la racine.

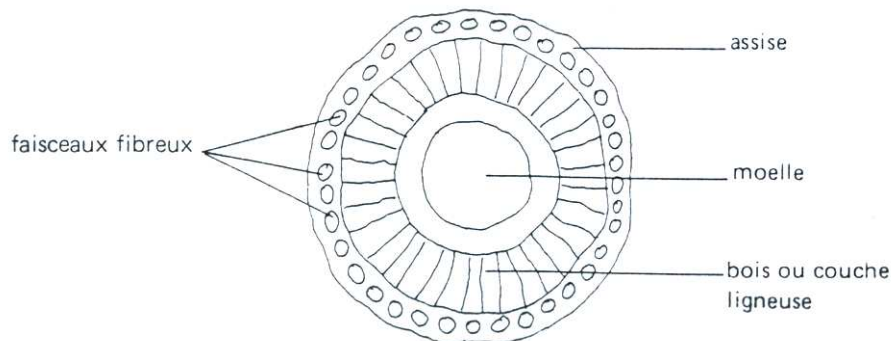
Les récoltes se faisaient en deux fois : lorsque le pied mâle arrive à maturité, vers la mi-août, puis quand le pied femelle porte les graines, dans le courant du mois de septembre. L'arrachage était un travail pénible qui abîmait beaucoup les mains, aussi était-il nécessaire de les protéger avec des gants, du tissu ou du suif. Toutes les tiges, disposées en bottes autour de perches de bois, étaient exposées à l'air. Les pieds femelles étaient battus sur un billot de bois placé au milieu d'un drap afin de récupérer les semences pour la reproduction. Dans certaines régions, les graines étaient pressées pour en tirer de l'huile qui servait à l'éclairage. Duray de la Maherie a calculé que les 120 hectares de chanvre du canton de Pervençères produisaient 5 hectolitres de graines en 1852. (1901, p. 87)



# La préparation de la tige

## 1) La structure du chanvre

L'observation en coupe d'une tige de chanvre fait apparaître grossièrement trois parties : l'assise, le bois et la moelle. La partie utile de la plante pour le textile est le **parenchyme libérien** inclus dans l'assise. Celui-ci comprend 30 à 40 faisceaux fibreux disposés autour de la plante ; chaque faisceau est lui-même formé de 10 à 30 fibres élémentaires.



Les faisceaux fibreux sont essentiellement composés de cellulose.  
(77 % de cellulose, 12 % d'eau, 0,5 % de protéines, cires et résines,  
10,2 % de pectines, 0,3 % de composés minéraux.)

## 2) Le rouissage

Le rouissage est une opération biochimique qui résulte de l'action de micro-organismes (enzymes) sur la plante. Il permet l'élimination des matières pectiques qui collent les faisceaux entre eux.

Le rouissage pouvait être effectué à terre (à la rosée), les tiges y demeurant un mois environ, ou, comme dans le Perche, à l'eau stagnante ou courante.



*"Pour que la décomposition se fasse bien, il était nécessaire que les brins soient entièrement immergés. C'est pourquoi on dispose sur les couches de grosses pierres qui sont retirées au bout*



de trois ou quatre jours lorsque les fibres sont suffisamment recouvertes d'eau. Cette superposition, la **tuilée** est maintenue dans l'eau pendant une dizaine de jours." (Néant, 1972, p 3)

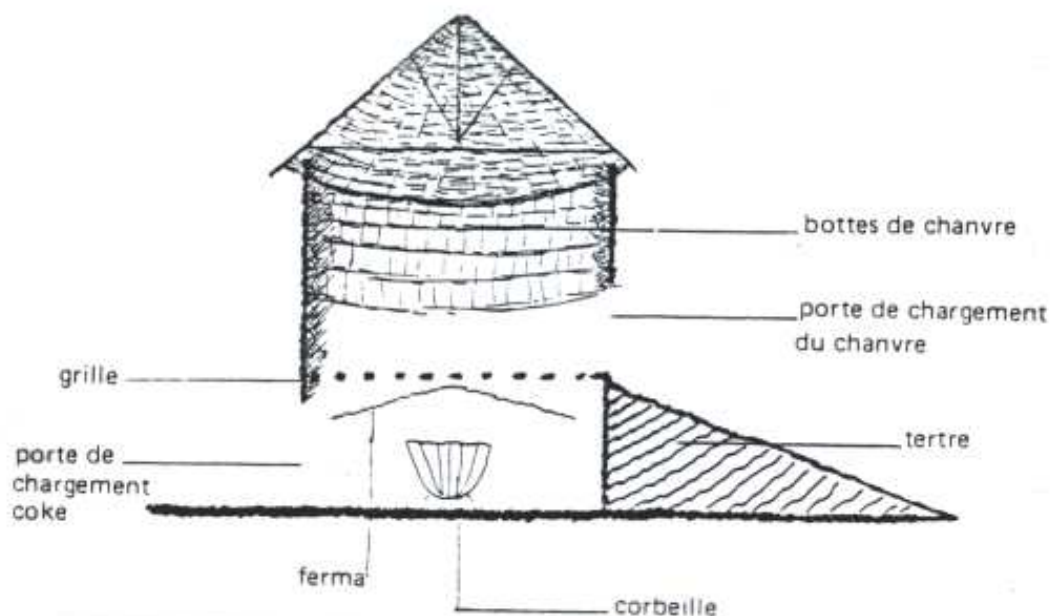
Ce mode de rouissage provoquait un appauvrissement de l'eau en oxygène, entraînant une forte mortalité de poissons. Les témoins se souviennent également de l'odeur pestilentielle "typique" qui régnait aux abords des **rouissoirs** ou **ruissons**. Après avoir fait l'objet de nombreuses critiques de la part des hygiénistes tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le rouissage à l'eau est aujourd'hui abandonné.

### 3) La dessiccation

Au sortir du rouissoir, le chanvre était mis à sécher dans des fours. Tant que sa culture est restée accessoire, on utilisait le four à pain familial.

*"Les petits cultivateurs remplissaient chaque soir leur four à pain de chanvre pour qu'il séchât pendant la nuit. Les gros cultivateurs faisaient un four de surcroît en creusant dans un talus épais un grand renforcement sur lequel de longues perches soutenaient le chanvre à sécher."* (Lacroix, 1894)

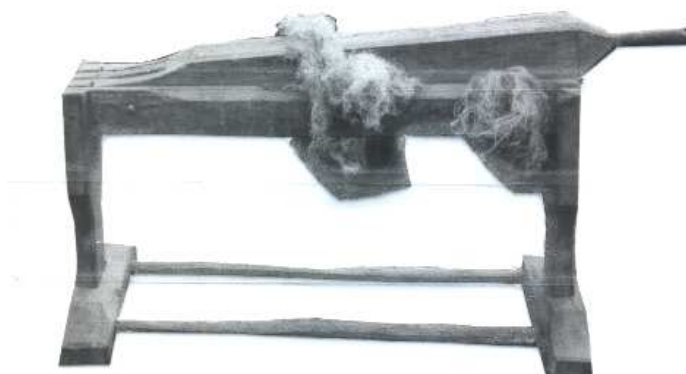
L'intensification de sa production a conduit les fermiers percheros à construire dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle des fours appropriés. Généralement situé au milieu des cours des fermes ou dans un angle un peu à l'écart, le four à chanvre est un petit édifice, le plus souvent de forme circulaire, ou carré. A l'intérieur, on trouve deux niveaux séparés par un plancher à claire-voie en barrettes de bois ou par une grille métallique. Dans la chambre de chauffe, au premier niveau, est installé un brasero à coke ; dans la pièce supérieure, de trois mètres de hauteur, les bottes de chanvre sont entassées tête-bêche. Les **fagots** chauffés à une température de 50 à 60°, séchaient en une dizaine d'heures.



Coupe d'un four à chanvre

#### 4) Le broyage

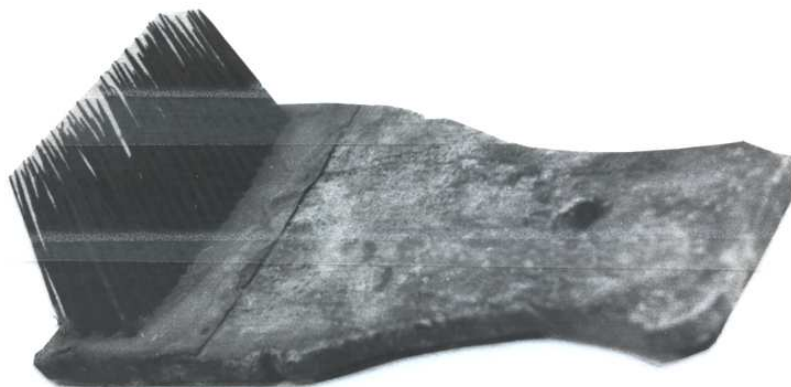
Cette opération consiste à écraser la tige de la plante pour séparer l'écorce du bois, qui s'effrite en particules. Les écorces broyées et parallélisées prennent le nom de **filasse**. Pour cela, on se servait autrefois d'une sorte de chevalet : la braie. Cet objet mesure généralement 0,75 m de hauteur et 1 m de long. La partie inférieure fixe, est formée de quatre planches aux angles arrondis laissant entre elles trois espaces dans lesquels viennent s'insérer les trois lames de bois dont est munie la partie supérieure mobile. C'est un vrai travail d'homme, de la main gauche on saisissait une poignée de tiges de chanvre, la glissait entre les mâchoires, abaissait et soulevait la poignée par trois fois ; puis le chanvre était déplacé pour être broyé à un autre endroit (d'après Néant, 1972).



Braie à chanvre. Perche XX<sup>e</sup> siècle

#### 5) Le peignage

Le peignage a une double finalité : il permet la séparation des déchets fibreux produits par le broyage, les **étoupes**, de la bonne filasse et l'alignement des fibres en vue du filage. Les peignes de tailles différentes étaient munis de dents en bois ou en métal.



Peigne à chanvre. Perche XIX<sup>e</sup> siècle.

# La transformation

## 1) Le filage

Le filage consiste à obtenir un fil par torsion des fibres textiles. L'objet le plus couramment utilisé depuis le Néolithique est le **fuseau**. Il se compose d'une petite tige de bois ou d'os, équilibrée par une ou plusieurs fusaïoles (dites également pesons de fuseau ou vertillons). Il existe deux autres accessoires mécaniques pour le filage : la quenouille et le rouet.

La **quenouille** se présente sous la forme d'une tige de bois pointue ou fourchue à l'extrémité supérieure. Elle reçoit les fibres à filer.

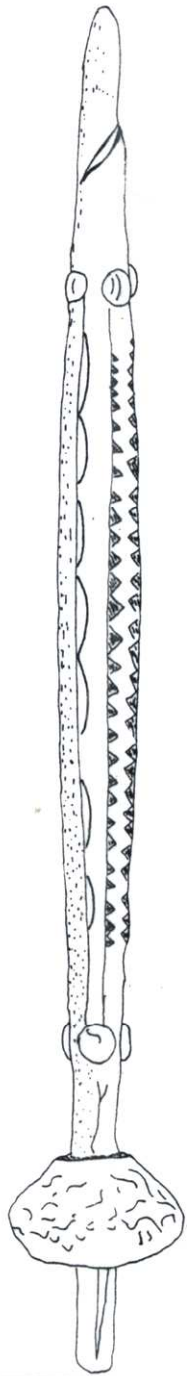
*"La quenouille, passée sous le bras est tenue dans la main gauche. La fileuse prenait quelques fils de sa main droite qu'elle attachait au fuseau, et saisissant l'extrémité entre le pouce et l'index, elle lui imprimait un mouvement de rotation qui donnait au fil la torsion nécessaire. Elle étirait à nouveau une petite pincée de fils qu'elle mouillait avec sa salive, tout en tournant" (Laborde, 1956, p 554),*

La quenouille a toujours été utilisée, en sus de sa fonction utilitaire, comme un support artistique. Les jeunes hommes en offraient au moins une à leur fiancée, car elle symbolise la place de la femme dans la famille. On y retrouve le répertoire ornemental traditionnel de l'Art populaire. En 1775, Bernardin de Saint-Pierre, nous dit avoir vu près de L'Aigle une jeune fille filant à la quenouille. Celle-ci filait une livre de lin par semaine et gagnait 39 sols. Cette jeune fille devait être l'une des dernières fileuses à la quenouille puisque Odolant-Desnos (1834, p 110) souligne que les 37.000 fileuses du département de l'Orne n'utilisaient à cette date que des rouets.

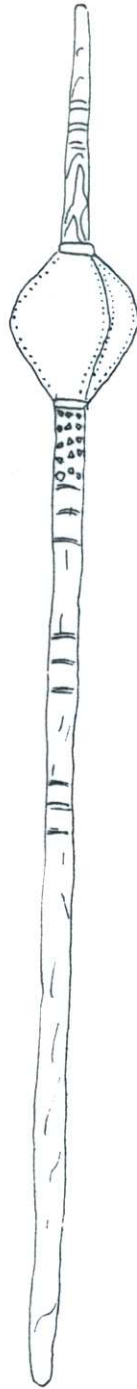
On constate qu'entre le **rouet d'Asie Orientale** et le nôtre, il n'y a que des différences de détail. Ce parallélisme s'explique davantage par des contacts tardifs (le rouet se répand en Occident à partir du XII<sup>e</sup> siècle) que par une lointaine origine commune.

Les rouets permettent un travail plus rapide et plus régulier que le fuseau. On distingue deux groupes de rouet, vertical ou horizontal, selon la position de la roue par rapport au système d'enroulement. Dans les deux cas, le mouvement rotatif, lent et continu de la roue, actionnée par une manivelle ou une pédale, est transmis au fuseau par une courroie. La grande vitesse de rotation du fuseau permet la torsion des fibres qui s'enroulent d'elles mêmes sur la bobine.

Des **dévidoirs**, à tige ou à bâti tournant, étaient utilisés pour mettre en écheveau le fil obtenu. Ils servaient également pour enrouler les écheveaux sur des bobines ou à préparer la trame des navettes. Ce travail était effectué par des ouvrières spécialisées, les dévideuses, qui *"à l'aide de leur dévidoir, passent la fin de leur existence à enrouler sur des bobines ou à préparer la trame des navettes... Ces personnes sont pour la plupart âgées et veuves (Néant, 1972, p12).*



Fuseaux XIXème siècle



Quenouille



Rouet

Les trois accessoires pour le filage



## 2) Le tissage

### a) *Les filatures*

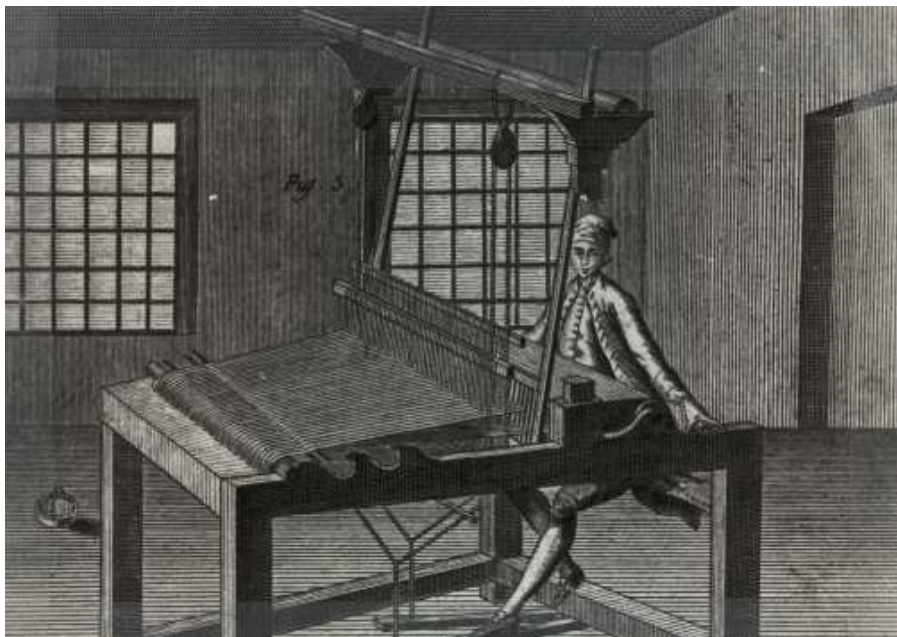
Les filatures de lin ou de chanvre se procuraient leur matière première chez les fileuses de la région, ou l'achetaient à des commerçants spécialisés, les filotiers. Ces derniers se fournissaient notamment dans la région de Lassay en Mayenne.

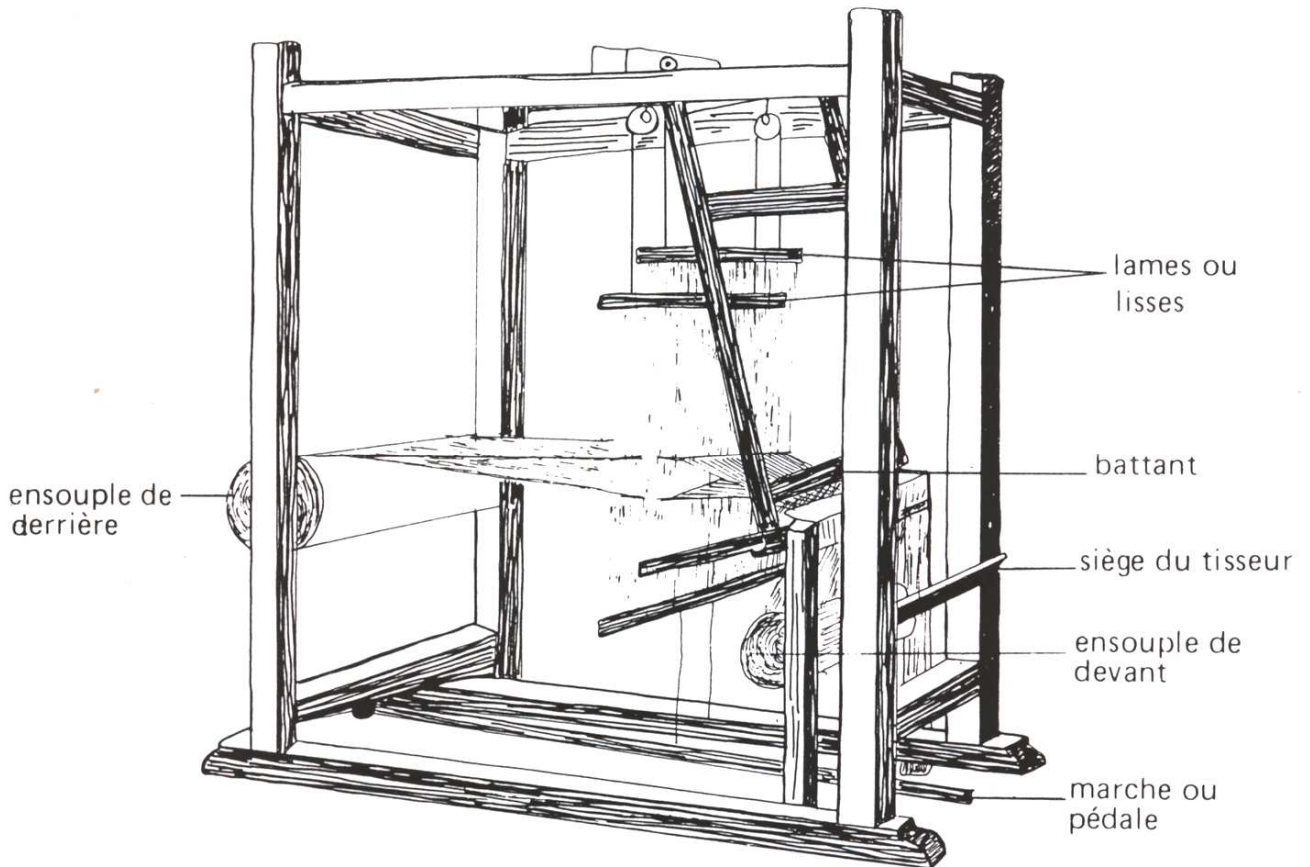
### b) *Les manufactures*

Les manufactures employaient en général des tisserands qui travaillaient à domicile dans des conditions extrêmement pénibles. Le tissage ou le dévidage se faisaient dans des caves humides et dans des pièces petites et mal éclairées. Monsieur de Romanet (1904, p 137) note que la manufacture de Mortagne *"avait en outre le grand avantage économique et social que, les métiers étant à bras, permettaient le travail familial: les 4 à 500 maîtres fabricants et les 1200 ouvriers, employés à la manufacture avant la Révolution, pouvaient faire leur besogne chez eux, dans un rayon de 3 à 4 lieues, ce qui leur permettait de concilier ce travail avec la culture des terres."*

### c) *Le métier à tisser*

Il existe deux types de métier à tisser, horizontal ou vertical selon que les fils de chaîne sont tendus par des poids ou entre deux rouleaux, les **ensouples**. Le métier utilisé dans le Perche par les tisserands de chanvre est un métier horizontal. Les fils de chaîne sont enroulés sur l'ensouple de derrière et tendus par l'ensouple de devant qui reçoit également l'étoffe finie. La **nappe** des fils de chaîne est séparée alternativement en deux série, paire et impaire, par des lisses de levée ou de rabat. Ces lisses sont actionnées par des pédales. Au moment où les fils sont écartés, les tisserands lancent entre eux la navette contenant le fil de trame. Après chaque passage, ils tassent le **coup de trame** contre les précédentes avec le **peigne de battant**. A Alençon, vers 1844-45, commence l'application, dans la fabrication des toiles de la **navette volante**. Ce dispositif, mis au point en Angleterre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, évite au tisserand de passer manuellement la navette entre les fils de chaîne. Son introduction a été considérée par les contemporains comme une véritable révolution dans la mesure où elle inaugurerait la mécanisation du tissage. De la Sicotière (1838, p 275) note que les tisserands n'acceptèrent pas facilement la navette volante qui les obligeait à transformer leurs métiers.





**Métier à tisser horizontal**

### 3) Les types de toiles

Le **quinepeut** se faisait uniquement en 80 ou 90 de large. Toile pour grand tablier bleu, plus rarement noir, sans poche que l'on attache avec un cordon. Chaîne coton et trame jute.

Le **canevas** pouvait se faire en jute, chanvre, jute et chanvre. Il était utilisé par le bourrelier et le tapissier, pour les fauteuils et les sommiers.

La **toile d'emballage** était une toile de jute très grossière pour la confection de sacs pour les transports. Il en existait 8 qualités différentes.

La **grisette** était une toile bleue servant à la confection de tabliers.

La **toile à paille** de fond écru, avaient plusieurs dessins : à carreaux, à rayures écossais. Les dessins étaient faits dans la chaîne et dans la trame. La toile à paille servait à confectionner les pailles qu'on remplissait de paille.

La **toile à drap**, essentiellement composée de chanvre, inusable pour confectionner les trousseaux.

# Bibliographie

BLOIS, *Paysans de l'Ouest*, Paris, 1971

DURAY DE LA MAHERIE, *Monographie d'une commune rurale, Pervençères*, 1911

JOIGNEAUX (sous la direction de), *Le Livre de la ferme et des maisons de Campagne*, Paris, 1873

LABORDE, *Le Chanvre*, mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Cie UW, T. 32, 1956

LACROIX Abbé, *Notes sur la Commune de Chemilly*, 1894

NEANT (sous la direction de), *Recherches sur les anciennes industries textiles de la Ferté-Bernard 1830-1930*, La Ferté-Bernard, 1972

ODOLANT-DESNOS, *La France, Orne*, Paris, 1834

Vicomte de ROMANET, *Bulletin de la Société Percheronne d'Histoire et d'Archéologie*, T.111 n°4, Bellême, 1904

DE LA SICOTIERE, *Annuaire des cinq départements de Normandie, Notice sur l'arrondissement de Mortagne*, 1838

SIMONI-AUREMBOU Marie-Rose, *Mémoires d'un musée: Le Chanvre*.